

VOL. I.—No. 33.

MONTREAL, JEUDI, 18 AOUT, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTIMS.

G A L E R I E N A T I O N A L E.

JOSEPH-REMI VALLIERES.

En mil sept cent quatre-vingt-six vivait à la baie des Chaleurs un jeune ménage plein d'énergie et d'espérances. Le 1er octobre de l'année suivante fut un jour de joie pour ce couple heureux ; Dieu lui avait donné un enfant, un garçon plein de santé, qui fut baptisé sous le nom de Joseph-Rémi Vallières. Plusieurs années après, on retrouve la famille Vallières en Haut-Canada. Joseph-Rémi était un joli grand garçon ; il avait quatorze ou quinze ans. Son père mourait vers cette époque, et sa mère se remariait au bout de quelque temps avec un nommé Munday.

Des difficultés ayant éclaté au sein de cette nouvelle famille, le jeune Vallières qui, déjà, était plein d'honneur et de fierté, partit pour le Bas-Canada, n'ayant pas un sou dans sa poche. Il parvint à se rendre à Montréal par terre et par eau, grâce à l'intérêt qu'il inspirait à tous ceux qui le voyaient. Il trouva dans cette ville un ami de son père, M. le juge Fouché, qui lui donna les moyens de se rendre à Québec, chez une dame Amyot, sa tante.

Il eut, une nuit, à bord du bateau, un curieux rêve qu'il prenait plaisir à raconter. Un homme lui apparut dans ce rêve, portant un costume étrange et nouveau pour lui. Cet homme, à la figure imposante, au maintien plein de dignité, lui tendait la main et lui disait de le suivre avec un air de bonté et de douceur qui le remplissait de joie et de confiance.

Avant rencontré, quelques jours après, Mgr. Plessis, il ne put s'empêcher d'échapper un cri de surprise ; il avait reconnu l'homme de son rêve.

On verra plus tard comment ce rêve devint une réalité.

Vallières alla frapper à la porte de sa tante Amyot, et lui annonça qu'il avait laissé sa mère pour venir apprendre son catéchisme et faire sa première communion à Québec. Il fut accueilli avec bonté et traité avec beaucoup de sympathie.

Quelques semaines après, le prêtre qui faisait le catéchisme à la cathédrale, disait à Mgr. Plessis qu'il y avait parmi les enfants qui se préparaient pour leur première communion, un jeune Vallières dont les réponses étaient étonnantes et beaucoup au-dessus de son âge.

Le dimanche suivant, Mgr. Plessis faisait venir Vallières à son presbytère et lui posait un grand nombre de questions sur une foule de choses. Il fut étonné de la mémoire, de la perspicacité et de la présence d'esprit de cet enfant, qui avait

appris, seul, à lire le français et citait les auteurs où il avait lu tel ou tel passage.

Il comprit qu'il avait sous la main un de ces diamants bruts qu'on trouve aussi difficilement au milieu des hommes que parmi les sables de la mer. Il résolut de façonner, de polir ce diamant pour en faire, un jour, la gloire de son pays, et,

savait le latin, écrivait et parlait le français avec élégance et avait la tête remplie de connaissances historiques. Voici comment Mgr. Plessis rendait compte des succès de son élève dans une lettre qu'il écrivait à un ami, M. Perras :

« Je songe sérieusement à envoyer mon Rémi au séminaire, en métaphysique, vers la fin du mois prochain. Cette éducation m'assujétit trop, depuis dix-neuf mois qu'elle est commencée. D'ailleurs ce n'est pas, comme l'on dit, pour le vanter, mais il est capable. Je l'ai exercé depuis quelque temps à la poésie latine et française. Hier, il venait de voir les règles du rondeau ; je lui prescrivis d'en faire un qui eût pour refrain : « En bien dormant. » Peut-être aimerez-vous à voir comment il s'en est tiré. Je vous l'envoie à son insçu :

« En bien dormant, sur un mé-
[chant grabat,
Quoique je sois gros comme un
[moyen ra',
Ne songeant plus à l'affreuse
[misère
Dont on sait bien que je ne man-
[que guère,
Je me crois presque un riche
[potentat ;
Quoiqu'il en soit mon sommeil
[est ingrat,
Car en eff t je ne profite guère
En bien dormant.

« Tous les matins on me fait le
[sabbat ;
Ce qui n'est pas sûrement pour
[me plaire,
Lève-toi, gneux, polisson, scélérat,
Me dit cent fois, ma tante trop
[sévère,
Pour mon bonheur, j'endure l'im-
En bien dormant. » [propère

Vallières n'entra au séminaire que pour faire sa philosophie ; dans l'espace de trois ans et quelques mois il avait fait son cours d'études.

M. de Gaspé, qui a été compagnon de classe de Vallières, raconte dans ses mémoires un trait qui n'a pas besoin de commentaires.

Vallières fut rencontré, un jour, parlant avec un jeune étranger une langue inconnue.

On alla aux informations et on apprit que cet étranger était un jeune Portugais arrivé à Québec depuis vingt-deux jours ; que

Vallières ayant fait connaissance avec lui, s'était mis à apprendre le portugais pour converser avec son ami et le distraire. Quinze jours lui avaient suffi pour apprendre et parler convenablement cette langue.

Mgr. Plessis assista avec bonheur au développement de cette intelligence qu'il avait fait éclore, et savoura les fruits de son œuvre. Il concentra toute l'amitié et l'intérêt, dont il pouvait disposer, sur cet enfant dont il surveilla et activa les progrès rapides dans les sciences et les lettres. Vallières, de son côté, n'oublia jamais ce qu'il devait à son bienfaiteur, et



L'HON. JOSEPH-REMI VALLIERES.

peut-être, l'ornement du clergé.

—Aimerais-tu à faire des études ? lui dit-il, après un moment de réflexion.

—Ah ! oui, monseigneur, c'est là toute mon ambition.

—Eh ! bien, si tu veux rester avec moi je commencerai, dès demain, à te donner moi-même des leçons de latin.

Vallières courut chez sa tante en bondissant de joie pour lui annoncer le bonheur qui lui arrivait, et revint le lendemain s'installer à l'évêché de Québec et commencer ses études.

Ses progrès furent étonnants. Au bout de dix-huit mois il

peut-être, l'ornement du clergé.

Vallières ayant fait connaissance avec lui, s'était mis à apprendre le portugais pour converser avec son ami et le distraire. Quinze jours lui avaient suffi pour apprendre et parler convenablement cette langue.

s'il ne suivit pas toujours ses conseils, il les reçut toujours du moins avec respect et ne manqua jamais l'occasion de témoigner son dévouement et sa reconnaissance à celui qui l'avait tiré de l'obscurité pour l'élever aux plus hautes positions de son pays.

Un refroidissement eut lieu cependant entre Mgr. Plessis et son protégé, lorsque s'éleva la question du choix d'une carrière. Il n'y a pas de doute que le bon évêque avait caressé l'idée que cet enfant, dont les talents lui inspièrent tant d'admiration et d'espérance, serait, un jour, une des lumières de l'église du Canada, son successeur, peut-être, et le continuateur de ses grandes œuvres. Il ne put renoncer à ce beau rêve de bonne grâce et vit avec chagrin la résistance de Vallières qui mécontent, lui aussi, s'éleva, un jour, du collège avec un ami qui fut plus tard le Rév. M. Dufresne, alla voir sa mère à Toronto et revint s'engager comme commis chez un épicier de la Basse-Ville à Québec.

Mgr. Plessis et tous ceux qui l'avaient protégé parurent l'oublier afin de le faire réfléchir.

Peu de temps après, on trouvait Vallières à Trois-Rivières étudiant le droit chez M. Thomas, protonotaire de cette ville. Une maladie violente l'ayant assailli, sa tante Amyot, qui l'aimait toujours, le faisait descendre à Québec et lui ouvrait la porte de sa maison.

Revenu à la santé il se remit avec ardeur à l'étude de la loi et se prépara à ses examens.

Les examens n'étaient pas sévères, à cette époque; on interrogeait l'aspirant sur des questions qu'on lui avait communiquées d'avance.

Et cependant, qui le croirait? Vallières faillit ne pas être admis. Il devint si nerveux, pendant son examen, que ses examinateurs furent obligés de le faire sortir, un instant, pour lui permettre de recouvrer ses forces et de retrouver ses idées.

Il est possible que si cela se fut passé en l'an de grâce mil huit cent soixante et dix, Vallières eût été refusé.

Quoiqu'il en soit, il fut admis par les examinateurs qui le connaissaient, et conquit en peu de temps une clientèle et une réputation magnifiques.

Vers l'année mil huit cent vingt, le comté de Champlain l'envoyait siéger à l'assemblée législative.

La vie de Vallières appartient à la tradition plutôt qu'à l'histoire; il ne reste de lui que le souvenir de ses talents dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Ses contemporains parlent avec enthousiasme de son éloquence, de la sûreté de son jugement et des ressources infinies de son esprit; ils citent de lui mille et mille bons mots et réparties, mille anecdotes. Ils disent qu'il fut le premier avocat de son temps, que personne ne montra sur le Banc plus de savoir, de perspicacité et d'impartialité, et qu'avec de l'ambition et des mœurs moins légères il eût été au moins l'égal de M. Papineau dans le Parlement.

C'est là, à part quelques jugements tronqués éparés dans les dossiers de nos cours de justice et quelques pièces de poésie légère, tout ce qui a survécu de cet homme remarquable.

Elu jeune à l'assemblée législative, il se mêla peu aux luttes ardentes de l'époque, il préférait les questions légales aux questions politiques.

Amis et ennemis n'avaient qu'une voix pour reconnaître son mérite, tous recherchaient le secours de ses lumières et de son éloquence.

Le parti anglais tenta plusieurs fois d'opposer Vallières à Papineau afin de détruire l'influence du grand tribun sur la majorité de la Chambre d'Assemblée. Mais malgré son immense talent, Vallières n'avait pas la dignité de mœurs et l'enthousiasme patriotique nécessaires à cette époque pour supplanter un homme comme M. Papineau. D'ailleurs, un pareil rôle n'était pas en rapport avec ses goûts, son ambition et son caractère. Les soucis et les labeurs politiques auraient dérangé son indépendance et ses plaisirs.

Lorsque M. Papineau fut chargé d'aller déposer aux pieds du roi d'Angleterre les plaintes et les griefs du Bas-Canada, c'est Vallières qui le remplaça dans la présidence de la Chambre. Le parti anglais voulant profiter de la réputation que le nouveau président s'était faite dans l'accomplissement de ses fonctions, essaya de le faire réélire contre M. Papineau; mais le vote démontra que tous les efforts faits pour diviser les Canadiens Français seraient inutiles et qu'ils ne voulaient avoir d'autre chef que Papineau.

Les gouverneurs anglais eurent toujours de Vallières la plus haute opinion; ils admiraient la force de son intelligence et s'amusaient de ses gais propos.

Lorsque Lord Bathurst résolut de pacifier l'opinion publique, il fit de Vallières son avisier, son conseiller intime et lui demanda de passer, tous les matins, à son château pour conférer sur la situation et sur les griefs de ses compatriotes. Vallières se rendit aux vœux de sa seigneurie, mais ces entrevues n'eurent pas de résultat pratique. Les sangsues politiques intéressées à l'ordre de choses alors existant se hâtaient de détruire tout l'effet des bons conseils, des bonnes résolutions.

Une maladie cruelle brisa sa carrière politique et le força d'accepter, en 1828, la place de juge de la Cour Supérieure, à Trois Rivières,

En 1838 sa conduite indépendante lui attira les colères du gouvernement qui le destitua. Il avait refusé de reconnaître la légalité de la suspension de l'Habeas Corpus.

Lorsque lord Durham vint en Canada en 1839, il le fit remonter sur le Banc. Il disait, dans un rapport qu'il envoya

en Angleterre, que le juge Vallières était la plus haute autorité judiciaire du pays.

Lord Bagot le nomma juge en chef de la Cour du Banc du Roi en mil huit cent quarante-deux.

Le Bas-Canada sut gré à cet estimable gouverneur de cet acte de déférence envers les Canadiens-Français.

On était fier, à cette époque, de citer le nom de Vallières; on s'en faisait une arme, un titre de gloire nationale.

Comme la plupart des hommes remarquables de cette époque, Vallières joignait aux dons de l'esprit les avantages corporels. Stature moyenne, mais forte et solide; figure belle et expressive, les yeux pleins de lumière; front haut, magnifiquement moulé. Son éloquence s'alimentait aux sources les plus pures de la raison et du sentiment; la pensée était forte, vigoureuse et noble, le sentiment vif et profond, le langage classique, pittoresque et coloré, la voix sonore, énergique et souple, le geste animé et distingué. Il avait l'âme de feu et le jugement solide qui font les véritables orateurs; un esprit fin, brillant, prompt comme l'éclair, qui s'épanouissait en gerbes de feu en fusées étincelantes et s'échappait de sa forte tête comme la vapeur des puissantes machines qui la contiennent; les grandes émotions s'alliaient chez lui aux fortes pensées. Sa belle imagination faisait jaillir des étincelles des pensées les plus arides et les chargeait de paillettes d'or et d'argent, de rayons lumineux. Sa mémoire était au niveau des autres facultés; c'était une mine inépuisable, une source intarissable comme son esprit. Sa conversation était un feu roulant de bons mots, d'anecdotes, de réparties et de plaisanteries que les anciens se répètent encore au coin du feu, tout bas, quelquefois. C'est avec les saillies fines et originales de sa verve qu'il déridait le front sérieux de son illustre bienfaiteur et le forçait de s'éclater de rire au milieu des remontrances les plus sévères. Malheur aussi à ceux qui lui chauffaient la bile! il avait des traits sarcastiques qui leur déchiraient la peau comme des flèches barbelées.

Un jour, on montrait au juge Rolland le portrait de Vallières: "c'est beau dit le savant juge, mais ce n'est pas ressemblant." Peu de temps après on présente à Vallières le portrait de Rolland! — "Ah! dit-il, c'est ressemblant, mais ce n'est pas beau."

L'entendre parler, lorsque le sujet prêtait au déploiement de ses immenses facultés oratoires, était une jouissance dont ses contemporains parlaient avec enthousiasme. Lord Gosford disait, qu'après avoir entendu les meilleurs orateurs du parlement anglais et des Chambres françaises, il ne craignait pas de dire que Vallières n'était pas inférieur à ces hommes-là. Dans ses plaidoiries, ses discours politiques et ses jugements, il avait parfois de ces mots heureux, de ces traits magnifiques qui illuminent une question et révèlent l'orateur et le philosophe. Improvisateur remarquable, ses plus belles inspirations lui venaient par hasard, par accident, lorsque, chemin faisant, il rencontrait une idée féconde, un principe à grande portée. Il avait alors des mouvements magnifiques qui enlevaient son auditoire.

Quelques exemples feront comprendre la puissance de cette éloquence dom, hélas! nous ne pouvons qu'entendre parler.

La ville de Québec était en élections. M. Nelson était sur les rangs et personne ne se présentait parmi les canadiens français pour faire la lutte. On avait fait de grands efforts pour engager Vallières à poser sa candidature, mais rien n'avait pu le décider. Le jour de la nomination arrivée, une foule considérable partit à la suite de M. Nelson pour se rendre à la place publique. En passant devant la demeure de M. Vallières quelques individus lui lancèrent des insultes. Plusieurs personnes étaient précisément occupées, dans le moment, à presser Vallières de se rendre à la nomination; elles profitèrent de la circonstance pour le stimuler.

Soudain, Vallières ouvre ses fenêtres et fait signe à la foule qui suivait Nelson qu'il voulait parler. Le peuple s'arrête, un instant, et consent, en murmurant, à l'écouter. Vallières était en verve: il n'y avait pas vingt minutes qu'il parlait, que la foule émue jusqu'aux larmes et transportée d'enthousiasme l'enlevait sur ses épaules, le transportait sur le husting au milieu des cris de joie et des hurras! mille fois répétés, et l'élevait par acclamation.

La candidature de Nelson avait disparu comme un fantôme; personne n'avait osé la proposer.

M. D. B. Viger fut victime, un jour, de l'effet magnétique et de la facilité de cette éloquence, et on sait qu'il n'oublia jamais ce désagrément. Il y avait vingt ans que cet homme de bien préparait sa fameuse loi des Jurés, dans laquelle il avait les plus grandes espérances. Il se décida, un jour, à la présenter devant la Chambre. Vallières venait de laisser son siège et s'en allait rencontrer des amis qui l'attendaient. Deux ou trois membres coururent après lui pour lui dire ce qui se passait; ils savaient que Vallières aimait à taquiner M. Viger. Vallières chercha à s'échapper, mais à la fin il finit par se rendre à leurs désirs et retourna prendre son siège. M. Viger était à expliquer son bill chéri, qui formait vingt ou trente pages. Vallières n'avait jamais lu ce bill; il le prend sur le pupitre de M. Viger et se met à le parcourir à la hâte. M. Viger s'était rassis, satisfait de l'impression qu'il avait faite sur la Chambre et sûr de son succès. Vallières se lève et se lance à fond de train contre M. Viger et son bill qu'il fait brûler à petit feu au milieu des applaudissements et des rires de la Chambre.

Il faut avouer que si le succès fut grand le motif n'était pas,

peut-être, des plus louables. Le caprice fut pour beaucoup dans cette chaude opposition au pauvre bill de M. Viger, qui méritait un meilleur sort.

Un autre trait fera ressortir et son talent et son caractère.

Lorsqu'il demeurait à Trois Rivières, il possédait un terrain où hommes et bêtes pénétraient librement contre ses ordres et sa volonté. Il y plaça, un jour, un gardien et un gardien terrible, un brave irlandais au bâton redoutable, et lui enjoignit de ne laisser aucun être vivant franchir la limite du terrain en question.

Le digne enfant de la verte Erin prenant les ordres de son maître et de son juge à la lettre, ainsi que tout bon irlandais l'aurait fait en pareille circonstance, faillit assommer le premier individu qui eut le malheur de mettre le bout du pied sur la propriété du savant juge.

On empoigna mon irlandais et on lui enjoignit de comparaître devant les magistrats de Trois Rivières pour répondre à une accusation d'assaut et de batterie.

Le jour du procès arrivé, la bonne petite ville de Trois-Rivières était en émoi et se précipitait dans la salle d'audience. On avait appris que l'honorable juge Vallières, lui-même, allait plaider la cause de son fidèle irlandais par-devant les savants magistrats de la dite ville.

En effet, lorsque la cause fut appelée, le juge Vallières comparut pour l'accusé et fit, la preuve faite, son plaidoyer! Quel plaidoyer! Pendant une heure et demie il parla pour prouver que les trois ou quatre magistrats siégeant étaient des imbéciles et qu'ils ne savaient ce qu'ils disaient ni ce qu'ils faisaient.

Les auditeurs se tordaient de rire.

Les magistrats le laissèrent parler, et lorsqu'il eut fini, ils le firent arrêter pour mépris de Cour et le condamnèrent, sur le champ, à une heure de prison! Les avocats de Trois-Rivières partirent à la suite du juge Vallières et le reconduisirent jusqu'en prison où ils passèrent avec lui une des heures les plus joyeuses de leur vie.

L'affaire finie, on demanda au président de la Cour des magistrats pourquoi ils s'étaient laissés fouetter pendant si longtemps sans rien dire? — "J'avais tant de plaisir à l'entendre parler!" répondit-il. Ces magistrats, après tout, ne manquaient pas d'esprit.

Que dire maintenant de son caractère? — On a dû le deviner déjà. — C'étaient la bonté, la loyauté, la gaieté, la générosité personnifiées; il avait le cœur aussi large, aussi fécond que l'intelligence. C'est de lui qu'on peut dire qu'il était fait pour aimer et être aimé; tous ceux qui l'avaient connu lui restaient attachés par les liens de l'amitié, de la reconnaissance et de l'admiration; il les séduisait autant par les effusions de son cœur que par les charmes de son esprit. Âme tendre, sensible, impressionnable, il avait des larmes pour toutes les souffrances, toutes les infortunes. L'indigent ne frappait jamais vainement à sa porte; il donnait tout ce qu'il avait, et lorsqu'il n'avait plus rien il empruntait pour donner. La charité, l'affabilité et la politesse exquise qui le caractérisaient n'étaient pas chez lui le résultat du calcul ou l'inspiration même du devoir; c'était l'expansion naturelle de son âme, l'effusion nécessaire de son cœur. Le bonheur qu'il poursuivait avec tous les entraînements de sa nature de feu, il le voulait pour les autres, pour l'humanité tout entière.

L'injustice le jetait quelquefois, lorsqu'il siégeait, dans des mouvements de colère terrible; dans ce temps-là les coupables auraient voulu rentrer sous terre pour se dérober aux éclairs qui jaillissaient de ses yeux, à la foudre qui sortait de sa bouche. Un instant après, de grosses larmes lui coulaient sur les joues en face d'une grande misère; et son cœur, emportant sa raison d'assaut, rendait des décisions peu en harmonie avec les rigueurs de la loi.

Un jour, on amena devant lui un pauvre irlandais qui, sous l'empire du découragement, avait volé deux pains pour nourrir ses enfants mourant de faim.

Un témoin faisait le tableau de la misère de ce malheureux et racontait les circonstances qui l'avaient poussé au crime.

Vallières n'y tenait plus. Il se lève suffoqué par l'émotion et s'adressant à l'accusé, il lui dit: — *So help me God! Poor man! I think I would have done the same thing, if I had been in your place.* Ce qui veut dire en français: — Que Dieu me soit en aide! Pauvre homme! Je crois que j'aurais fait la même chose à votre place.

Ce n'était pas légal, mais c'était admirable.

La justice doit être aveugle, il est vrai, mais comment lui reprocher d'ouvrir les yeux, lorsque c'est pour pleurer sur la misère humaine. Plût au ciel qu'elle n'eût jamais de faiblesses plus humiliantes!

Je ne puis m'empêcher de reproduire ici la touchante prosopée par laquelle M. de Gaspé couronne ses souvenirs de Vallières.

"Combien de fois, ô mon ami! ai-je vu couler tes larmes sur les malheurs d'autrui. Des âmes froides t'ont reproché, lorsque tu siégeais sur le Banc judiciaire de n'écouter souvent que les mouvements de ton cœur sensible; de t'écarter alors dans tes sentences de la lettre de nos lois. L'hermine dont tu étais revêtu n'en a jamais été souillée! Elle était aussi pure aussi blanche, lorsque tu te présentas au tribunal de Dieu, précédé des prières de la veuve et de l'orphelin, que le jour où ta souveraine t'en décora aux acclamations de tous les compatriotes. Comme tous les hommes au cœur de feu, au sang brûlant,

tu n'as pas été exempt de grandes passions pendant ta jeunesse. Mais l'ange de la sensibilité, en inscrivant tes erreurs à la page noire du registre de tes actions, les aura effacées avec ses larmes. Aurais-tu manqué d'avocat au pied du grand tribunal, toi dont la vie a été consacrée à la défense de l'humanité souffrante ?

Le 17 février 1847 fut un jour de deuil pour tout le Bas-Canada; l'ange de la mort éteignait la lumière la plus vive qui eût encore brillé sous notre ciel, et brisait le dernier ressort de cette organisation que vingt années de souffrances avaient pu si difficilement détruire.

L'honorable juge Vallières avait épousé en premières noces une demoiselle Champlain, de Québec; devenu veuf après quelques années de mariage, il épousa madame veuve Bird, qui entourait son illustre mari de tant de soins et de dévouement pendant sa longue et cruelle maladie. Madame Bird demeure à Trois-Rivières avec son fils seul héritier du nom de Vallières.

J'ai tenté de recomposer une des plus brillantes figures de notre histoire à l'aide de souvenirs épars dans plusieurs mémoires; puissé-je avoir réussi! Le Canada a pu produire et produire encore des existences plus sérieuses et plus utiles, mais il offrira difficilement à notre admiration une intelligence plus vigoureuse, un esprit plus fin et un cœur plus généreux.

L. O. DAVID.

COURRIER D'ONTARIO.

Il y a quelques jours, le *Times* d'ici publiait un télégramme de Québec qui annonçait aux bons habitants de la capitale que les victoires remportées par l'armée prussienne sur l'armée française causaient à Québec la plus vive satisfaction. Que dites-vous du toupet de ce fabuleux correspondant ?

Québec, notre vieille cité française, se réjouit des triomphes de la Prusse sur la France!... Oh! je sais bien qu'une portion de la population québécoise a donné toutes ses sympathies à la Prusse dans le grand conflit actuellement engagé en Europe! Je sais bien que MM. les Anglais de Québec seraient heureux d'apprendre, dans huit ou quinze jours, que l'armée prussienne campe sur les boulevards de Paris, comme en 1814!... Mais il n'y a pas que des Anglais à Québec; il y a des Franco-canadiens, et il y en a beaucoup. Il y a des Irlandais, et ils sont nombreux. Et les sympathies des Irlandais comme celles des Franco-canadiens sont tout entières du côté de la France.

Est-ce que par hasard ce correspondant électrique, mais imbécile, s'est habitué à ne compter pour rien les sympathies et les opinions de ses compatriotes d'autre origine que la sienne? Dans ce cas, il serait impertinent, s'il n'était plutôt fou à lier.

Il n'est guère possible d'intéresser beaucoup aujourd'hui sans parler de la guerre et des choses qui s'y rattachent. L'émotion a été grande et générale, toute la semaine dernière. Les nouvelles transmises par le câble ont surpris et déconcerté l'opinion d'un grand nombre. Nous ne sommes pas habitués à voir les revers s'abattre sur l'armée française, au début des hostilités. Les trois engagements dans lesquels l'armée française a plié devant l'armée prussienne sont probablement peu de chose, mais ce peu de chose a suffi à mettre en joie les amis de la Prusse de ce côté de l'Atlantique, et à chagriner les amis de la France.

Cependant, les enthousiastes de la Prusse ne doivent pas oublier que les grandes guerres de la révolution et de l'empire, pendant lesquelles la France a vaincu et bouleversé l'Europe, ont commencé par quelques faciles victoires remportées par l'Autriche et la Prusse.

Les Prussiens à Paris! Oui, ils y ont été en 1814, et l'on sait les horribles souvenirs qu'ils y ont laissés. Mais y retourneront-ils? N'y comptez pas, MM. les *sympathiseurs*, car vous vous préparerez probablement quelque rude déception.

"Ne vaut-il pas mieux périr que de se soumettre au joug de l'étranger?" disait en 1815 le sénateur Lambrechts. Ce serait demain le cri de tous les Français d'âme et de cœur, si l'armée prussienne remportait quelque avantage décisif sur l'armée française.

En 1815, les Prussiens se sont montrés plus barbares que les anciens Gaulois. La rage qu'ils ont excitée alors est passée aux descendants de cette génération malheureuse qui a vu le sol sacré de la patrie souillé par l'étranger.

Un personnage politique du temps, voyant ce qui se passait sous ses yeux et sentant la haine grandir au cœur de ses compatriotes, écrivait :

"Quoique je n'aime pas les haines nationales, si les Français doivent en avoir une, j'aime mieux que ce soit contre les Prussiens, que contre un autre peuple du continent. Le contraste de leur conduite (aux Prussiens) avec celle des Anglais, produira, j'espère, un effet politique qui sera dans la suite infiniment utile."

Le passage ci-dessus était provoqué par la lettre de Louis XVIII à M. de Talleyrand, dans laquelle le roi exprimait sa résolution, si les Prussiens persistaient dans leur projet de détruire le pont d'Iéna, d'aller se placer au milieu à l'instant où ils le feraient sauter.

Ce qu'avait prévu le personnage politique dont je viens de rapporter quelques lignes, n'a pas manqué d'arriver. Il y a aujourd'hui au cœur des Français une haine nationale ardente contre la Prusse. Aussi, quelques-uns avouent-ils carrément que la guerre actuelle n'est pas une guerre politique, mais que c'est bel et bien une guerre nationale.

Bourbonne raconte dans ses *mémoires* une anecdote qui témoigne du souvenir odieux que les soldats prussiens laissent dans les environs de Paris. Partout, les troupes de Blucher, — Brennus — Blucher, comme on le surnomma alors, — se livrèrent aux excès les plus révoltants. — C'était au printemps de 1816, raconte-t-il; je me rappelle qu'allant à Chevreuse, je m'arrêtai au *Petit Bicêtre* pour faire rafraîchir mon cheval. J'étais assis auprès de la porte, à côté du propriétaire du cabaret. Un gros chien rôdait autour de moi en grognant, lorsque j'entendis son maître, vieillard d'une figure respectable,

lui crier : "Veux-tu le taire, Blucher! — Quel nom, lui dis-je, donnez-vous donc là à votre chien? — Ah! monsieur, c'est celui d'un vilain m... qui nous a fait bien du mal l'an passé. Vous voyez ma maison; il n'y a plus que les quatre murs. Ses Sa... gaeux de Prussiens ne m'ont rien laissé. On nous disait qu'ils venaient pour notre bien; mais qu'ils reviennent!!... Je suis vieux, mais mes enfants et moi, nous les traquerons au coin des bois comme des sangliers." Cependant, comme le chien grognait toujours, mon hôte l'interrompait de temps en temps pour lui crier de plus belle : *Tais-toi donc, Blucher.* Je parcourus le modeste asile de ce brave homme, et j'y vis les traces des plus violents excès, et cet homme avait encore les larmes aux yeux en me racontant ses désastres

Dans son dernier roman, intitulé *Malgré tout*, George Sand a peint un caractère de femme extraordinaire et légèrement excentrique. En signalant ce passage, le chroniqueur de la *Liberté*, Panoptis, a révélé que l'héroïne dont le romancier avait voulu tracer une esquisse, était l'Impératrice des Français. Le lendemain, ou le surlendemain de son indiscrétion, Panoptis était sèchement éconduit de la rédaction de la *Liberté*. Aujourd'hui que l'Impératrice Eugénie se trouve placée à la tête du gouvernement Impérial; aujourd'hui qu'il faut tout prévoir, parce que tout est possible, même de sanglantes émeutes à Paris, même une révolution qui renverserait l'Empire et ferait de l'Impératrice une exilée ou une victime, il est curieux de relire l'œuvre d'imagination de George Sand, à l'endroit signalé par Panoptis. Voici ce passage :

"J'ai toujours cherché et produit l'éclat; je veux le fixer, le posséder, le produire sans effort, le manifester sans limites. Je veux donc tout ce qui le procure et l'assure. Je veux épouser un homme riche, beau, jeune, éperdument épris de moi, à jamais soumis à moi et portant avec éclat dans le monde un nom illustre. Je veux aussi qu'il ait la puissance, je veux qu'il soit roi, empereur, tout au moins héritier présomptif ou prince régnant. Tous mes soins s'appliquent désormais à le chercher, et, quand je l'aurai trouvé, je suis sûre de m'emparer de lui, mon éducation est faite. Je ne cours plus risque de me laisser charmer; j'ai acquis tout ce qui a manqué à mon éducation première. J'ai étudié; j'ai de l'érudition, de la science politique; je sais l'histoire de toutes les dynasties et de tous les peuples. Je connais tous les arcanes de la diplomatie et toutes les naïvetés de toutes les ambitions. Je connais tous les hommes marquants, toutes les femmes puissantes du passé et du présent. J'ai pris à tous leur mesure exacte, je n'en redoute aucun. Un jour viendra où je serai aussi utile à un souverain que je peux l'être aujourd'hui à une femme qui me demanderait conseil sur sa toilette. J'ai l'air d'attacher une grande importance à des choses futiles, on ne se doute pas des préoccupations sérieuses qui m'absorbent, on le saura plus tard quand je serai reine, tsarine, grande-duchesse ou présidente d'une république, car je sais bien que les peuples s'agitent et veulent du nouveau; mais je ne crois pas à la durée de cette fièvre, et, présidente aujourd'hui, fût-ce en Amérique, je serais sûre d'être souveraine demain. Enfin je veux, après avoir joué un rôle brillant dans le monde, en jouer un éclatant dans l'histoire. Je ne veux pas disparaître comme une actrice vulgaire, avec ma jeunesse et ma beauté; je veux une couronne sur mes cheveux blancs. On paraît toujours belle, puisqu'on éblouit avec une couronne. Je veux connaître les grandes luttes, les grands périls; l'échafaud même a pour moi une étrange fascination. Je n'accepterai jamais l'exil, je ne fuirai jamais; on ne me rattrapera pas, moi, sur le chemin de Varennes. Je ne deviendrai pas folle dans les désastres, je braverai les destinées les plus tragiques, je combattrai face à face le lion populaire, il ne me fera pas baisser les yeux, et je vous jure que plus d'une fois je saurai le coucher enchaîné à mes pieds. Après cela, qu'il se réveille, qu'il se lasse, qu'il porte ma tête au bout d'une pique! ce sera le jour de l'éclat suprême, et cette face pâle, plus couronnée encore par le martyre, restera à jamais gravée dans la mémoire des hommes."

C. T.

FAITS DIVERS.

STEAMER COULÉ À FOND ET PERTES DE VIE.—La ville de Québec a été mise en émoi, la semaine dernière, par la triste nouvelle que le steamer *l'Etoile*, voyageant entre Lotbinière et Québec, avait sombré, lundi soir, vers huit heures, vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles. Voici les faits : comme ce steamer se rendait dans ce port pour le marché de mardi, avec une centaine de passagers des paroisses, il vint en collision à l'endroit ci-dessus, avec un chaland chargé de madiers qui montait à toute voile, sous une forte brise.

La soirée était obscure et le chaland ne portait pas de lumière. Le steamer a été frappé dans le flanc et a sombré presque immédiatement dans 20 pieds d'eau, ne laissant que sa cheminée hors de l'eau et une partie de son pont supérieur.

On assure ce matin que cinq personnes seulement ont péri dans le naufrage de *l'Etoile*, voici les noms : Madame Blanchet et Narcisse Guimont, tous deux de la Rivière du Loup, une jeune fille de la Rivière du Loup, se rendant à Lotbinière, et la cuisinière de *l'Etoile*, du nom de Léocadie et âgée de 36 ans.

Le Capitaine et l'équipage ont agi avec beaucoup de sang-froid et de courage.

La semaine dernière on a trouvé à l'embouchure du St. Maurice le corps de M. Bouchard, navigateur, et frère du Rév. M. Bouchard, curé de Ste. Angèle. On ne sait trop comment ce triste accident est arrivé. Les employés à bord de son bâtiment partirent dans l'après-midi le laissant ainsi seul, et lorsqu'ils revinrent vers cinq heures ils le trouvèrent à l'eau, les bras croisés sur la poitrine.

LES HOMMES GRAS.—Le troisième dîner annuel des hommes gras a eu lieu avant-hier à Norwalk. Il paraît que la chaleur ne leur a pas fait perdre l'appétit, car ils ont absorbé en rien de temps 125 boisseaux de *clams*, 50 boisseaux d'huitres, 20 barils de maïs, 500 livres de poisson, etc.

La canne de la présidence a passé des mains de M. Fisk, de New-York, à celles de M. Andrew Hull, de Dambury, qui pèse 14 livres de plus que lui.

Après le dîner, on a procédé au pesage des membres de l'honorable société. Ils étaient 104 en tout, et ont donné un poids total de 23,083 livres, ce qui fait une moyenne de 222 livres environ par pause, pardon, par tête.

SUCIDE.—Un français, M. Rodolphe Collot Henri, comte de Thouars d'Escury, secrétaire particulier du conseil de la légation française à Washington, s'est tué samedi d'un coup de pistolet dans le cœur. Ce malheur est le résultat

de chagrins conjugaux. Le défunt était séparé de sa femme et vivait avec une autre personne, qu'il faisait passer pour sa sœur. Il a laissé la lettre suivante :

Washington, 6 août.

Je vais mourir. Je suis malade d'esprit et de corps, et j'ai besoin de repos et de paix; je prie Dieu de me les accorder dans la tombe. J'espère et j'ai la confiance qu'il me pardonnera ce dernier péché, en considération des angoisses qui l'ont causé. J'ai essayé, depuis 12 mois, de m'adonner à une vie honnête et laborieuse pour l'amour de ceux que j'aime, et j'aurais mieux réussi si j'avais rencontré un peu plus d'affection chez des personnes qui n'auraient pas dû me méconnaître. Je ne suis pas un ambassadeur de France, et, par conséquent, je ne puis espérer de retourner dans mon pays natal vivre au milieu de ma famille; je serai enterré comme je vais mourir, dans un pays étranger, sans ami et seul. Dieu bénisse ma femme, mon baby, ma famille et les quelques amis que j'avais, et puisse-t-il, dans sa miséricorde infinie, avoir pitié de moi et me pardonner.

P. S.—Mes remerciements les plus sincères, les plus cordiaux à M. Cox, au juge Otto et à mes chers amis, le marquis de Chambrun et Custerhe Collett. Puisse Dieu les bénir et les récompenser de leur bonté et de leur amitié pour moi. Je serai heureux qu'ils m'accompagnent au cimetière, et qu'ils ne me laissent pas enterrer seul, comme un chien. Dieu bénisse et protège ceux que j'aime. Faites vendre mon mobilier et tout ce qui m'a appartenu, et donnez-en le produit à la *petite*. Je prie James O'Connor de réclamer et de toucher mes appointements du mois et de les lui donner, car elle aura aussi perdu son seul ami quand je serai mort. Je voudrais, s'il est possible, que ma pension fût servie à mon baby. Ma vie est assurée, et Jim O'Connor a mon testament.

RICHESSSE ET POPULATION DE QUEBEC

La ville de Québec, y compris la cité et la partie des faubourgs située en dehors des limites de la cité, contient une population de 60,000 âmes; elle n'en renfermait que 27,000 en 1831. La propriété foncière de la cité seule est évaluée par M. Serrell, l'auteur du plan du pont suspendu de Québec, à £5,992,089 : Dans ce chiffre sont comprises la valeur de la propriété cotisée et celle de la propriété publique non-cotisée, qui est considérable dans Québec plus que partout ailleurs peut-être. M. Serrell, supposant, non sans raison, que la cotisation ne se faisait pas plus rigoureusement à Québec que dans la plupart des villes des Etats-Unis, a établi la proportion qui suit pour trouver la valeur réelle de la propriété foncière : 25, la propriété cotisée, et 40, la propriété réelle. C'est ainsi qu'il a trouvé le chiffre de £5,992,089.

La valeur de la propriété mobilière offre un chiffre encore plus élevé; de sorte que Québec renferme une valeur d'au moins £12,000,000 courant.

BAINS DE MER.—Comment les bains de mer peuvent servir à guérir l'hypocondrie en produisant des accès de bonne humeur :

En nageant entre deux eaux, saisir les jambes d'un monsieur qui vous est désagréable, lui faire faire une petite promenade sous marine jusqu'au fond des Bèches, et le déposer sans connaissance sur l'escalier, en admirant la finesse et l'éclat des tons violets que la nature prodigue aux noyés.

Quand on voit un monsieur d'un tempérament sanguin s'essouffler à remonter le courant, lui tendre précipitamment la perche d'une manière assez heureuse pour le faire couler à fond.

Telles sont les bonnes plaisanteries que nous recommandons aux hypocondriaques et qui sont bien faites pour éclairer d'un pâle sourire leurs visages méli-mélo mélancoliques.

Joignons-y ce principe dont il ne faut pas s'écarter sous peine de... morgue certaine :

Il est imprudent aux baigneurs qui ignorent les premiers éléments de la natation, de se précipiter dans un endroit ayant plus de quarante pieds d'eau, et surtout de s'attacher des poids de vingt livres aux pieds sous ce prétexte puéril qu'à se baigner sans péril, on nage sans gloire.

PIQUES INTERNATIONALES.—La scène s'est passée à Troy, il y a quelques jours. Deux français entrent dans un café de William street, où cinq ou six Prussiens prussianisaient.—Garçon, une bouteille de vin, une plume, de l'encre et du papier! s'écria l'un des Français. Ces objets apportés, il commence par se verser à boire, puis se met à écrire, en répétant à haute et intelligible voix chaque mot, à mesure qu'il écrivait : 14 août 1800, bataille de Marengo; 2 décembre 1805, bataille d'Austerlitz; 13 octobre 1806, bataille d'Iéna; 25 octobre, entrée des Français à Berlin. Garçon, du pareil au même, fait-il en terminant et en tendant son verre.

Pas content, un des Prussiens soulève le sien de dessus son siège et se fait aussi apporter ce qu'il faut pour écrire : 21 août 1813, bataille de Leipsick; 18 juin 1815, Waterloo; les alliés entrent à Paris.

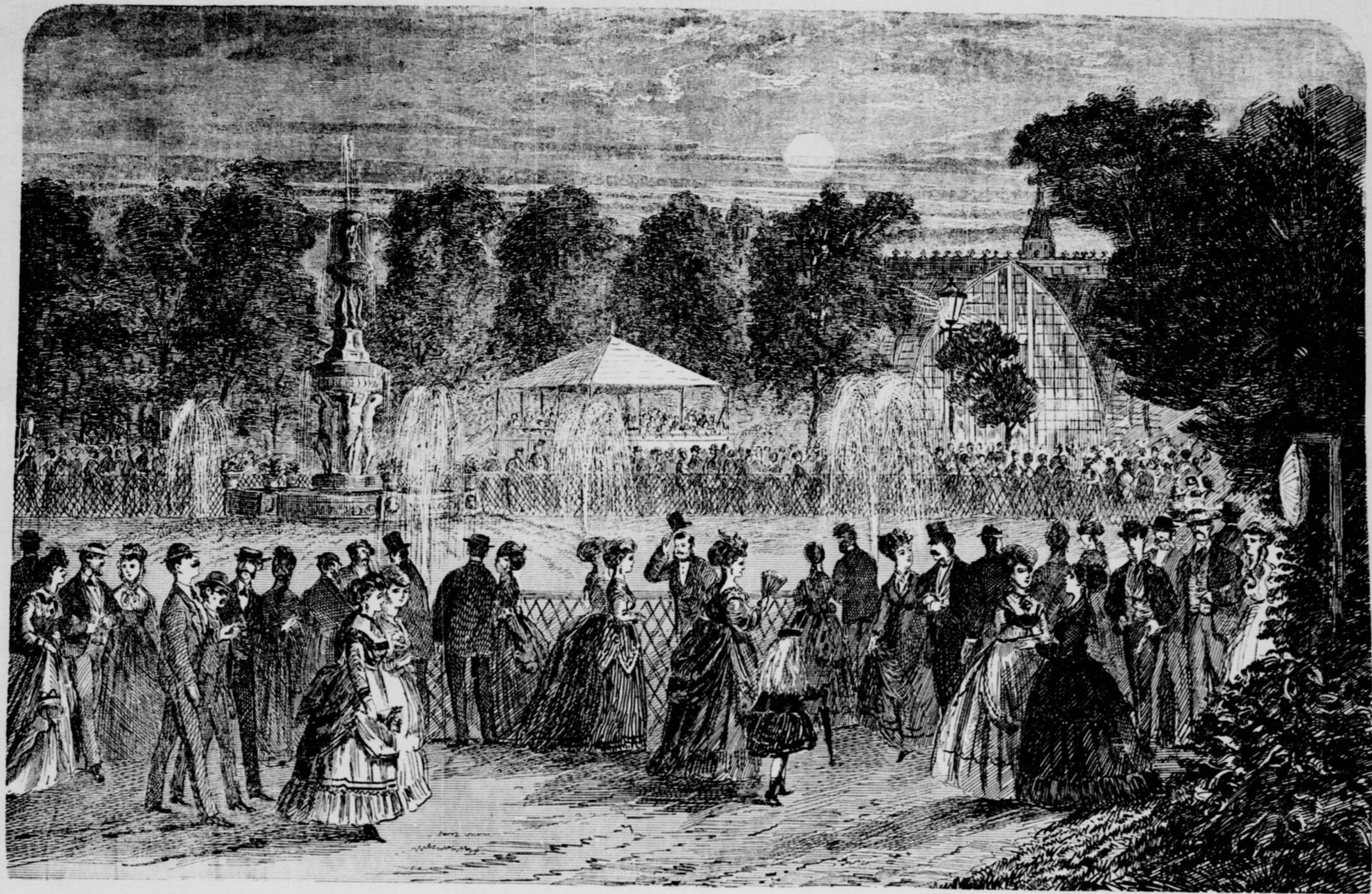
Il n'avait pas fini que le Français avait un pistolet à la main; le Prussien en exhiba un de son côté, et il a fallu l'intervention de toutes les personnes présentes pour empêcher un dénouement sanglant. On croit que l'affaire ne s'en tiendra pas là, et les habitants de Troy comptent par un prochain duel.

L'INSTRUCTION DES JEUNES FILLES DANS LES CAMPAGNES.

Nous pensons que l'enseignement agricole, sous une forme moins sérieuse et plus pratique, devrait se rencontrer dans les écoles des campagnes, afin que leur éducation fût plus en harmonie avec les besoins de notre époque, et que les cultivateurs pussent ainsi trouver des compagnes utiles et capables de les aider dans leur travail de chaque jour. Les femmes ne seront plus alors des poupées à crinoines et à ressorts, dont la seule occupation consiste à s'habiller, et qui passent ainsi leur vie dans les plus sortes frivolités, ce qui donne bien rarement le bonheur et détruit le plus souvent la famille, cette magnifique et séduisante création de Dieu pour laquelle nos anciens avaient tant de respect.

Une femme de ménage est un bien précieux que l'on recherche toujours, car une femme de ménage enrichit ou appauvrit une maison; nous pourrions à ce sujet citer de nombreux exemples; pourquoi donc les pères de famille ne prendraient-ils pas toutes les précautions pour donner à leurs filles une éducation plus sérieuse et plus solide, et leur assurer ainsi un avenir de bonheur que l'on trouve bien mieux dans la vie douce et paisible des champs que dans le tourbillon des plaisirs de la ville, qui usent l'âme et le corps et ne laissent le plus souvent après eux que d'amères déceptions!

A. DE LAVALLETTE.



LE CARRÉ VIGER, MONTREAL.—D'après un croquis de notre Artiste.—Voir page 261.

PIERRE GARNEAU, MAIRE DE QUÉBEC.

M. Garneau est né au Cap Santé en 1823 ; il réside à Québec depuis 1839. Il est membre de l'excellente maison de Tétu et Garneau, qui fait le commerce de marchandises sèches avec tant de succès dans cette dernière ville.

M. Garneau est un homme d'énergie qu'on est heureux de voir à la tête de toutes les entreprises qui peuvent promouvoir les intérêts commerciaux et industriels de la vieille capitale.

Il a été nommé maire de Québec en vertu de la nouvelle loi passée dans le but de réorganiser le système municipal de cette ville ; c'est le nouveau conseil qui l'a élevé unanimement à cette haute fonction.

On connaît les troubles qui se produisent lors de l'installation du nouveau Conseil qui fut obligé de prendre d'assaut l'hôtel de ville où l'ancien maire, M. Tourangeau, s'était renfermé avec quelques conseillers.

LE CARRÉ VIGER.

On doit compter parmi les bonnes actions de l'hon. D. B. Viger, le don à la Corporation de Montréal du terrain qui porte, aujourd'hui, le nom de "Carré Viger." Ce qui était autrefois un endroit sale et boueux est devenu un centre d'attraction et de plaisir, un véritable petit paradis terrestre où la nature étale ce qu'elle a de plus joli, de plus agréable. Le gardien actuel, M. mérite des éloges pour le talent artistique qu'il déploie dans



PIERRE GARNEAU, ECR.

l'embellissement de ce jardin et les efforts qu'il fait pour le rendre utile et agréable au public.

On y a maintenant la musique deux fois par semaine et une jolie illumination, grâce à l'initiative de M.M. Globenski et Doure.

MORT HÉROÏQUE DU GÉNÉRAL DOUAY.

Le *Moniteur* de Paris donne les détails suivants, sur la mort du général Douay à la bataille de Wissembourg.

Le général Douay, depuis le commencement jusqu'à la fin du combat, s'est toujours tenu parmi ceux qui étaient le plus exposés au feu de l'ennemi. Lorsqu'il vit que la journée était perdue, après tout ce qu'il avait fait et qu'il ne lui restait même plus un seul bataillon, il appela ses aides-de-camp, l'un après l'autre, et les renvoya, après leur avoir donné des ordres. Le général enfonçant les éperons dans les flancs de son cheval, s'avança jusqu'à une certaine distance, mit pied à terre et tirant un pistolet, il le déchargea sur son cheval.

Il marcha ensuite lentement au devant de l'ennemi. Ses soldats essayèrent, mais vainement, de l'empêcher, et le général continua de s'avancer au milieu d'un feu très vif. Les soldats qui retraits, électrisés par ce spectacle, se lancèrent de nouveau sur l'ennemi, mais ils tombèrent presque tous autour de leur général qui s'avancait toujours. L'ennemi envoyant une autre terrible charge, le général Douay, qui n'avait plus autour de lui que quelques soldats, tomba mort sur le champ de bataille.



CHUTES DE LA RIVIERE DU LOUP. (EN BAS).—D'après une photographie de Notman.

Nous prenons la liberté d'annoncer à messieurs les marchands qu'ils trouveront des avantages à annoncer maintenant dans notre journal. Ces avantages sont faciles à constater; dans tous les pays on reconnaît l'importance qu'il y a d'annoncer dans un journal illustré; malgré que le prix des annonces y soit beaucoup plus élevé que dans les autres journaux. Un journal illustré se conserve; il est là, sur la table, sans cesse exposé aux regards de tout le monde; une annonce, par conséquent, y est beaucoup plus vue que dans tout autre journal. Nous ne pouvons prendre d'ailleurs qu'un petit nombre d'annonces; ce qui est encore un grand avantage. Quant à notre circulation, elle est suffisamment connue maintenant pour que nous nous dispensions d'en parler.

Nous appelons l'attention de messieurs les marchands sur ces remarques et nous les prions de réfléchir s'ils ne devraient pas encourager une entreprise nationale en faisant une bonne affaire.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 AOUT, 1870.

Nous publierons, dans nos prochains numéros, les portraits et biographies des principaux généraux des armées française et prussienne.

Le *Courrier des Etats-Unis* est en ébullition. Principal organe de la population française aux Etats-Unis, il est digne de la grande nation qu'il représente et il la venge d'une manière sanglante des outrages de la presse américaine. Lorsque le lion est blessé il se trouve toujours des ânes pour lui donner le coup de pied. C'est le rôle de plusieurs journaux américains et anglais en ce moment. Les Américains insultent à la France! l'outrager dans ses malheurs! Mais qui êtes-vous donc? qu'avez-vous fait pour oser regarder la France en face seulement? Si vous n'avez pas la mémoire du cœur, ayez au moins celle de la honte. Si vous n'êtes pas capables de remonter jusqu'à l'époque glorieuse de votre histoire où des Français vous aidaient à conquérir votre indépendance, tâchez du moins de remonter jusqu'à Bull Run. Ce souvenir vous fera, peut-être, comprendre la différence qu'il y a entre une défaite française et une défaite américaine. Une défaite française... c'est la lutte dans la mort, le dernier coup de fusil avec la dernière goutte de sang: c'est l'héroïsme vaincu par la force et le nombre. Vous avez sans doute de glorieux souvenirs, mais lorsque vous manquez à la fois au devoir de la reconnaissance et de la justice envers la France, nous avons le droit de vous faire taire par des souvenirs et des comparaisons désagréables à votre orgueil national.

L. O. D.

Des souscriptions s'organisent à Montréal et à Québec pour venir en aide aux blessés de l'armée française.

Les citoyens les plus influents de ces deux villes se mettent à la tête du mouvement. C'est chez M. le Dr. Picard, vice-consul de France à Montréal, et le Dr. Poutier à Québec, qu'ont eu lieu les réunions préparatoires.

Le but de cette souscription ne peut être plus charitable et plus patriotique.

Les sympathies de la population vont avoir une bonne occasion de se manifester.

Les Français demeurant en Prusse ont éprouvé toute espèce de mauvais traitements et d'insultes. Quelques uns même sont morts des coups qu'ils avaient reçus; pendant ce temps-là on prenait tous les moyens nécessaires pour la sûreté des Prussiens vivant en France.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Les événements se précipitent vers de sanglantes péripéties. De nouveaux désastres sont venus fondre sur les Français. Ils viennent de perdre deux batailles considérables, celle de Hagenau et de Wissembourg.

À la bataille de Hagenau, les pertes furent grandes des deux côtés, surtout du côté des Français; ceux-ci ont perdu plusieurs mille morts et blessés, une mitrailleuse, 3 canons, 1 voiture de l'état-major, 2,200 prisonniers. La bataille de Wissembourg a été aussi très meurtrière encore. Voici le rapport du télégraphe:

Le samedi, 6 août, la division française du général Douay, était assaillie par les avant-gardes de deux corps d'armée prussiens et d'un corps bavarois: 10,000 hommes contre 40,000 luttèrent pendant six heures et furent à la fin obligés de se replier de ce que l'on appelle les lignes de Wissembourg. Ces lignes jusqu'à Lauterbourg occupent un espace de cinq lieues.

Le maréchal McMahon, accouru, au bruit du canon avec 30,000 hommes qu'il avait sous la main, rétablit le combat. Mais les trois corps ennemis avaient eu le temps d'arriver, de se déployer et de présenter, (d'après les dépêches prussiennes,) un front de 150 mille hommes. Le corps français

fut débordé et rompu, les Prussiens attaquant en colonnes profondes et envoyant des masses de cavalerie sur les ailes. Deux drapeaux, quatre mitrailleuses, et plusieurs milliers de prisonniers furent le prix de cette victoire des Prussiens qui cependant avaient des pertes énormes.

Ces défaites successives ébranlent fortement le trône de Napoléon. Encore une fois et c'en est peut-être fini de sa dynastie. Il n'y a qu'une victoire signalée qui puisse raffermir son trône ébranlé. On attribue toutes les pertes de la France à l'incapacité et à l'indolence de Napoléon. Cependant les Français sont pleins d'espoir, l'armée est dans un excellent état et tous les jours de nombreux volontaires volent sur la frontière. Ce qui leur donne surtout espoir, c'est que le maréchal Bazaine et le général Trochu ont été mis à la tête de l'armée.

Napoléon a été obligé de sacrifier son ministère que ces défaites successives avaient rendu très impopulaire. Voici les noms des nouveaux ministres: Chef du cabinet, général comte de Palikao, ministre de la guerre; L'Amiral Rigault de Genouilly, Ministre de la marine; M. Pierre Magne, Ministre des finances; le baron Jérôme David, Ministre des travaux publics; M. Henri Chevreau, ministre de l'Intérieur; Jules Braun, Ministre de l'Instruction publique; Clément Duvernois, Ministre du Commerce; Prince de la Tour d'Auvergne, Ministre des affaires étrangères.

Samedi et Lundi.—Les Prussiens sont entrés à Nancy. Le siège de la guerre est maintenant entre la Saar et la Moselle. Les Prussiens occupent toutes les voies de communication entre Strasbourg et Metz.

On s'attend qu'une grande bataille va bientôt avoir lieu près de Metz.—Voici quelle est la position des deux armées. Le maréchal McMahon avec son corps d'armée est dans les montagnes des Vosges, séparé des autres corps; ses soldats sont sans provisions et souffrant beaucoup. Une autre armée occupe et défend Metz, et une troisième est à Châlons. Les Prussiens s'avancent vers Metz.

Maintenant le monde attend. Les prussiens, fiers de leur victoire, foulent le sol français et s'avancent de plus en plus, et la France brûle de venger ses défaites passées. La nation entière est prête à se lever comme un seul homme pour voler à la frontière; plus d'un million d'homme est prêt à marcher. L'on verra encore des exemples de dévouement comme celui de Cassagnac laissant la plume pour l'épée, l'on verra des exemples d'héroïsme comme celui du général Douai, qui à la bataille de Worth, voyant son armée défaite, s'avança seul vers l'ennemi et se fit tuer. Cette mort, dit le C. des E.-U. restera comme une des pages les plus sublimes de notre histoire et prendra place parmi les grands exemples de la légende héroïque.

AUTRES DÉTAILS.

À la bataille de Froeschwiller, McMahon perdit presque tout son état-major.

À Wissembourg, le 74^e de ligne a perdu 48 officiers tués ou blessés.

La défaite de Saarbrück fut une surprise, dit un journal qui ne peut être suspect. Mais voici en quels termes il s'explique: "Ce fut une surprise pour les Français; car tout-à-coup 90,000 Prussiens apparurent soudainement devant l'armée française, sous le commandement du général Frossard, composée seulement de 30,000 hommes formant le 2^e corps.

"Par des mouvements rapides, les Prussiens réussirent à se mettre à l'abri, et se jetèrent dans les bois qui environnent la ville, d'où ils ouvrirent un feu meurtrier d'artillerie et de mousqueterie sur les Français.

"L'armée de Frossard se forma rapidement en colonne d'attaque et plus de vingt fois se précipita sur les Prussiens, mais hélas! elle ne put les entamer.

"Qui donc, après cela, ajoute le *Courrier des Etats-Unis*, oserait encore jeter l'injure à nos soldats et parler sans respect des revers qu'ils ont éprouvés."

Les dernières dépêches parlent d'une bataille de quatre heures qui aurait eu lieu, dimanche soir, entre les avant-gardes des deux armées dans les environs de Metz. L'Empereur écrit à l'Impératrice qu'il a repoussé les Prussiens, le roi de Prusse dit qu'il a remporté la victoire. Il est évident que ce n'est pas la bataille décisive à laquelle on s'attend et que le seul effet qu'elle paraît avoir produit est d'avoir ranimé la confiance de l'armée et d'avoir empêché les Prussiens de choisir la position qu'ils désiraient.

DÉPÊCHE DU ROI DE PRUSSE:

Dimanche soir, un combat victorieux a été engagé près de Metz; les troupes du premier et du second corps ont pris part à l'engagement. Je me hâte de me rendre à la scène du combat.

DÉPÊCHE DE L'EMPEREUR:

Longeville, 14, 10 p. m.—L'armée a commencé de traverser la rive gauche de la Moselle cet avant-midi.

Nos avant-gardes n'étaient pas au fait de la présence d'aucune force de l'ennemi.

Lorsque la moitié de l'armée eut traversé, les Prussiens l'attaquèrent en grand nombre. Après un combat de quatre heures, ils furent repoussés avec de grandes pertes.

EXCITATION A PARIS.

Un correspondant écrit dimanche soir de Paris, que le sentiment public est de plus en plus hostile à l'Empereur, et on dit ouvertement: "puissions-nous ne jamais revoir l'Empereur à Paris!" Le peuple exprime son opinion énergiquement. Il qualifie l'Empereur d'imbécile, et ses généraux, de courtiers. Les plus chauds anti-imperialistes n'en sont pas moins d'avis qu'il faille chasser l'ennemi de la France, et sont sous l'impression que la nation doit triompher et triomphera.

LES SYMPATHIES DE L'IRLANDE.

On télégraphie, dimanche, de Dublin qu'une population composée de 600 personnes ayant une musique en tête, qui a joué des airs français, a attaqué un vaisseau prussien qui mouillait à Kingston vendredi soir et a jeté des pierres sur le navire. Cette foule ne put réussir à se rendre à bord du vaisseau, mais elle partit en menaçant de revenir le soir suivant et de couper la gorge à ces mercenaires de Prussiens.

La police a maintenant la garde du vaisseau. Des personnes qui paraissent en bandes dans les rues, en déployant des pavillons français, ont été arrêtées par la police; on appréhende une émeute.

FORTIFICATIONS DE PARIS.

Il y a déjà plus de 600 canons de placés sur les murs, contre lesquels se ferait probablement la première attaque.

On travaille aux autres fortifications jour et nuit, 7,500 hommes sont occupés à ouvrir les rues conduisant à Paris. Cet ouvrage a été achevé. Des milliers de travailleurs sont occupés à l'extérieur à creuser des fossés et à compléter les fortifications aux alentours de la Cité.

Paris, 15.—L'*Opinion Nationale* estime que le nombre des troupes pour la défense de Paris est de 120,000; la ville possède six cents canons.

Le Père Hyacinthe s'est enrôlé volontairement comme soldat dans un régiment pour la défense de Paris.

LES HOHENZOLLERN OU LA BOUCHE ENFARINÉE.

Qu ne vous dérangez pas... on vous prévendra.

COMÉDIE EN TROIS ACTES.

ACTE IER.

La scène est à Nuremberg.

HOHENZOLLERN PÈRE (à son fils Léopold).—Mon fils, j'ai une grave nouvelle à t'apprendre. Tu es en âge de prendre une position, je vais t'établir.

LÉOPOLD.—Bien, papa... Et dans quelle partie me mettez-vous?

HOHENZOLLERN PÈRE.—Dans les trônes... Voici une lettre du maréchal Prim qui t'offre celui d'Espagne. Tu vas monter dessus.

LÉOPOLD (épaté).—Floutchinomdhuhnepipoffen! papa, vous voulez rire. Moi, roi d'Espagne! Pourquoi moi plutôt que le filleul du neveu d'Abd-el-Kader?

HOHENZOLLERN PÈRE.—Parce que ça fait plaisir à M. de Bismark. D'ailleurs, un fois roi d'Espagne, tu n'auras à t'inquiéter de rien: on t'enverra des instructions de Berlin tous les matins.

Sur un signe de Hohenzollern père, la porte du fond s'ouvre, et une foule de gens entrent en saluant Léopold jusqu'à terre.

LÉOPOLD (aux plus courbés).—Qu'est-ce que vous cherchez? Est-ce que vous avez perdu quelque chose?

HOHENZOLLERN PÈRE.—Ces gens que j'ai fait venir sont tes futurs ministres, serviteurs, fournisseurs, etc., etc. Il faut que tu te mettes en état d'entrer dignement dans ta nouvelle position. Voilà ton tailleur, ton professeur de maintien, ton carrossier, va... commande... Tu vois bien ce gros-là, c'est ton futur ministre des finances; c'est lui qui paiera quand tu seras installé.

LÉOPOLD (à son ministre des finances avec empressement).—Vraiment, c'est vous qui avez le sac!... Prêtez-moi donc vingt-cinq louis, vous serez bien aimable.

LE MINISTRE (avec un peu d'embarras).—Sire, je n'ai sur moi pour le moment que trente-cinq sous... Vous savez... quand on commence!... Mais, aussitôt arrivé à Madrid, le temps de créer quatre ou cinq impôts et je serai en mesure de vous satisfaire.

LÉOPOLD (d'assez mauvaise humeur).—Je trouve que les Espagnols auraient bien pu envoyer un peu d'argent pour les premiers frais... Enfin!...

Le prince Léopold commence ses achats et ses commandes. Sur les sollicitations des fournisseurs, il choisit ce qu'il y a de plus beau, le tout payable sur son prochain budget, et s'offre une grammaire espagnole de quatre francs cinquante, afin d'apprendre à dire couramment à son nouveau peuple les quelques phrases que tout monarque doit savoir par cœur.

Entre autres: *Aboulata picaillos!*

Les commandes et les achats terminés, Hohenzollern père donne le signal du départ.

—Et maintenant, monsieur, dit-il, à demain ici... pour la répétition générale avec costumes de la cérémonie du couronnement de mon fils.

CHEUR FINAL.

Gloire au nouveau souverain
Que nous donnons à l'Espagne!
On n'voit pas bien d'elle y gagne,
Mais la Pruss' gagn' du terrain!

La toile tombe au moment où l'on voit Méphistophismark traverser le fond de la scène en ricanant.

ACTE II.

Même décor.

On a étendu la descente de lit sur le marbre de la commode et placé sur ce meuble un grand fauteuil pour simuler le trône.—Le prince Léopold est assis là-dessus, vêtu de superbes habits; il a peur de tomber et tient d'une main un pied de céleri en guise de sceptre.—La couronne est représentée sur sa tête par le panier en fil de laiton qui sert à secouer la salade.—Tous les personnages du premier acte forment la cour.

CHEUR:

Vive à jamais le roi d'Espagne!
Gloire à notre bon Léopold!
N' trouvant pas d' monarque, l'Espagnol
En a fait venir un d'Allemagne!...

La cérémonie blanche commence.

LÉOPOLD (se levant et saluant).—Chers sujets!... C'est toujours avec un nouveau plaisir que je me retrouve au milieu...

LE GÉNÉRAL PRIM (à l'oreille du roi).—Ce n'est pas ça du tout, sire!... vous lisez le discours de la troisième année!

LÉOPOLD (tournant quelques feuillets dans le fond de son tudor).—Chers sujets!... vous m'avez appelé vers vous pour faire le bonheur... de la Prusse, j'accours! Je suis Allemand, c'est vrai!... mais les princes n'ont pas de patrie: ils sont partout où il y a un trône pour s'asseoir, où il y a un peuple à abrutir!... Vos goûts sont mes goûts, vos habitudes mes habitudes, vos mœurs mes mœurs, votre argent mon argent!... Je porterai votre costume, je taillerai ma barbe à l'espagnole, je parlerai votre langue, je fumerai des cigarettes, je pincerai de la guitare...; et pour vous prouver que je suis Espagnol par le cœur, la choucroûte que je mangerai à tous mes repas, je ne l'appellerai jamais autrement que *choucroûtes de Strasbourg*. (Applaudissements frénétiques.)

LÉOPOLD (continuant).—En échange de la confiance dont vous m'avez honoré, je suis autorisé par M. de Bismark à vous promettre dans un avenir très-prochain une augmentation sensible de votre territoire. (Bravos enthousiastes.)

LÉOPOLD.—Espagnols, le moment est venu: voilà assez longtemps que la France nous embête.

LE PROFESSEUR DE MAINTIEN (bas au roi).—De la tenue, sire... de la tenue!

LÉOPOLD (continuant).—Au premier signal nous allons nous la partager. La Prusse reculera nos frontières jusqu'à Enghien, et, pour prix de notre concours, nous rapporterons les Pyrénées jusqu'à Montparnasse. Le plan est fait. Nous ne laissons à la France pour couvrir son immense orgueil que Belleville et le dépôt de Bondy. (Acclamations.)

LÉOPOLD (avec véhémence).—Espagnols, je jure sur...
A ce moment, on entend un grand bruit au dehors. La porte s'ouvre avec fracas, et un envoyé du roi de Prusse paraît.

Silence général.
L'envoyé s'approche de Hohenzollern père et lui remet le télégramme suivant :

« Dis à fiston qu'il faut laisser ça là tout de suite. France humeur de dogue. Pas agacer. Verrons plus tard. »
Hohenzollern père repasse la dépêche à son fils, qui la lit et reprend d'un air ahuri :

—J'y comprends rien du tout à toutes vos bêtises...
HOHENZOLLERN PÈRE.—Tu n'as pas besoin de comprendre... Va te déshabiller.

Léopold sort en murmurant :
—En voilà des toqués !

HOHENZOLLERN PÈRE (aux assistants).—Vous pouvez vous retirer, mon fils renonce à la couronne d'Espagne.
Le chœur déconçut s'éloigna en répétant trente-deux fois ans respirer, comme quand on a le hoquet :

Roitelet
Bismark l'a fait.
Par la Prusse
Il ne l'est plus.

La toile tombe.

ACTE III. ET DERNIER.

(La chambre à coucher de Léopold.)

LÉOPOLD (seul, évoquant la photographie de Charles-Quint.)
—O toi, grand empereur ! daigne m'inspirer dans une circonstance aussi... vexante. Que faut-il faire ?

CHŒUR (au dehors).—Nous payer nos factures !
LÉOPOLD (effrayé).—Ciel ! quel est ce bruit ? (Il tire son épée.)

A ce moment la porte cède ; tous les fournisseurs du premier acte se précipitent dans la chambre de Léopold leur mémoire à la main.

CHŒUR.

Ah ! craignez le courroux
Qui vers vous nous amène.
Payez-nous, payez-nous,
Prince, et sans qu'on traîne !

LÉOPOLD (furieux, faisant le moulinet).—Arrière, marauds. Par l'épée de Charlemagne !
UN FOURNISSEUR.—As-tu fini !

Au moment où ça va se gâter Hohenzollern père paraît.
HOHENZOLLERN PÈRE.—Silence ! vous serez tous payés !.....
Donnez-moi vos factures, je vais vous les viser

Il signe tous les mémoires et les rend aux fournisseurs qui lissent cette note en marge :

« Bon à toucher à Madrid après l'installation de Guillaume de Prusse aux Tuileries. »

Les fournisseurs font un nez immense.
A ce moment le fond du théâtre s'ouvre, et un zouave de la garde en tenue de campagne apparaît en apothéose dans un jet de lumière électrique.

Tous les fournisseurs se tournant vers lui et lui tendant leurs factures visées :

—Escomotez-nous donc ça à quatre-vingt-dix-huit pour cent de perte.
LE ZOUAVE (allumant sa pipe).—Vous vous en feriez mourir. Nous verrons ça près la campagne.

Le nez des fournisseurs et la toile baissent pendant que l'orchestre fait entendre dans le lointain les premières mesures de la *Marseillaise*.

LÉON BIENVENU

NOTA.—Les directeurs de théâtres prussiens qui désireraient monter cette pièce peuvent s'adresser, pour les détails de la mise en scène, à M. le maréchal Le Bouff, chargé des accessoires.
L. B.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

Le chevalier, dont le cœur était généreux, compatit au sort pénible de sa visiteuse et lui promit de lui prêter aide et assistance.

La pauvre femme se déclara trop émue d'une telle réception, pour pouvoir en ce moment raconter en détail l'affaire dont elle voulait cependant entretenir son bienveillant interlocuteur, et sollicita la permission de revenir le lendemain.

M. d'A....., plein de prévenance pour le malheur, la reconduisit jusque sur le seuil de son appartement. La femme était demeurée voilée durant tout le temps de l'entretien, mais au moment de quitter le magistrat, et comme elle le remerciait chaleureusement avec des larmes dans la voix, pour mieux, sans doute, lui faire voir le sentiment de reconnaissance qui brillait sur son visage, elle releva son voile.....

M. d'A..... demeura stupéfié par l'éclatante beauté qui se révéla alors subitement à lui. S'il eût connu de nom seulement la Madone, il n'eût pas douté un instant que ce fut elle qui venait de quitter son cabinet, mais vivant en dehors de tout ce qui se passait dans la ville, il ne soupçonna pas une seule minute le piège qui était tendu sous ses pas.

Le lendemain, à la même heure, la charmante créature revint visiter le chevalier. Elle lui raconta une longue histoire bien embrouillée et savamment préparée à l'avance, et durant cette seconde audience, elle sut tellement intéresser à son sort l'austère magistrat, que ce fut lui qui, à son tour, réclama une entrevue pour le jour suivant, afin de communiquer à sa visiteuse les réflexions qu'il aurait eu le temps de faire relativement à son procès.

Que vous dirai-je ? poursuivit M. d'Herbois en se tournant vers le conseiller au parlement de Paris, lequel, les mains toujours croisées, le front penché, paraissait être en proie à une torture morale des plus vives. Que vous dirai-je que l'on ne puisse deviner ? La Madone continua son œuvre si habilement commencée.

Bientôt, elle s'immiscia si bien dans l'esprit, dans l'âme, dans le cœur de celui qu'elle voulait perdre, que le malheureux chevalier entraîné, subjugué, fasciné, subissant enfin le sort commun à tous ceux qui approchaient la séduisante créature, ne vit plus que par elle, ne pensa plus qu'à elle et s'abandonna à la passion funeste allumée dans son sein. Il rêva un mariage !

Il oublia tout ; et la femme qu'il avait aimée et dont il pleurait depuis quelques mois à peine la perte douloureuse, et ses enfants demeurés à Paris, loin de ses soins et de son affection, et sa famille et les devoirs que lui imposait sa mission, il se résolut à tout sacrifier à sa passion.

Comment s'y prit la Madone pour vaincre cette vertu austère, pour abaisser ce caractère superbe, pour subjugué cet esprit élevé, pour le contraindre à en arriver à une union secrète. Voilà ce que je ignore, monsieur, voilà ce qui, après vingt-six ans écoulés, est encore demeuré un mystère pour tous, mais ce que je sais bien, ce que tout Brest a su à cette époque, c'est qu'avant le délai expiré, la Madone avait gagné son pari et que le chevalier, jetant au vent sa réputation sans taches, se prosternait aux genoux d'une créature à laquelle il avait juré fidélité une nuit, au pied des autels.

M. d'Herbois fit une pose : une sorte de râle sourd faisait siffler la gorge de M. de Niorres.

Le vicomte, assis sur le banc de marbre, de l'autre côté du vieillard, fixait sur lui ses yeux animés. Le conseiller était dans un état de prostration presque complet : ses regards étaient fixes, sa tête, penchée en avant, demeurait immobile et ses lèvres entr'ouvertes semblaient aspirer l'air avec une peine infinie.

« Faut-il continuer ? demanda doucement M. d'Herbois.
—Oui ! balbutia le vieillard.
—C'est que, ce qui me reste à dire est le plus terrible ! »

M. de Niorres parut sortir de son accablement. La vie revint dans ce corps qu'elle semblait avoir abandonné : les yeux s'animent, la tête se redressa et les doigts serrés se détendirent.

« Monsieur, dit-il d'une voix sourde, avant de continuer, il faut que vous me disiez comment vous avez appris tous ces détails d'une période si douloureuse, dans une existence qui avait été avant cette époque fatale et qui fut depuis exempte de blâme ? »

—L'explication que vous me demandez, monsieur, répondit le marquis, je vous la donnerai tout à l'heure aussi complète que vous puissiez la désirer. Seulement, avant tout, il faut que nous reprenions notre entretien, ou plutôt que je reprenne mon récit là où je l'ai laissé, car c'est ce qui me restait à dire surtout qui doit provoquer votre intérêt. J'aurais voulu éviter ce qui précède ; j'aurais voulu ne pas blesser votre cœur en reprenant les choses d'aussi haut ; mais vous m'y avez contraint.....

—Ma conduite ne regarde que moi, monsieur, interrompit M. de Niorres d'une voix fière. Si je vous ai laissé parler, c'est que vos paroles devaient être utiles. Les souvenirs que vous avez réveillés ont été sans doute pénibles pour mon âme, mais à chacun sa charge de douleurs en ce monde. Tout ce que je demande au ciel, c'est d'avoir encore assez de force pour pouvoir porter la mienne. Continuez, monsieur, je vous écoute, et ne craignez pas de stigmatiser comme elle le mérite la conduite du magistrat dont vous parlez. Vos blâmes n'auront jamais l'amertume de ceux qu'il s'est adressés lui-même, et qu'il s'adresse encore ! »

M. de Niorres baissa de nouveau la tête ; mais son visage n'avait plus cette expression morne qu'il avait revêtu durant la première partie du récit du marquis d'Herbois. Ce n'était plus de l'abattement qui se lisait sur cette belle et noble physionomie, c'était une résignation puissante et une énergique résolution de supporter tout ce que les paroles du narrateur pouvaient encore lui faire endurer de tortures morales.

« Parmi les illusions nombreuses que la Madone prenait à tâche de faire naître dans l'esprit du chevalier avec une infernale habileté, reprit M. d'Herbois, il en était une si fortement enracinée dans le cerveau du pauvre magistrat, qu'aucune preuve, quelque incontestable qu'elle fût, n'aurait pu, je crois, l'en arracher.

M. d'A..... croyait fermement à la vertu de sa nouvelle épouse, c'est-à-dire qu'il ajoutait une foi aveugle à toutes les histoires mensongères que lui racontait cette femme, et que, son amour aidant, il en était arrivé à la persuasion que la Madone n'avait jamais ressenti que pour lui une affection sincère, et que sa fidélité irréprochable était la moindre de ses vertus.

Après avoir admiré le chevalier lors de sa conduite si pure, Brest l'avait plaint quand il était tombé dans les filets de la Madone ; mais.....

—Mais ? interrompit M. de Niorres en voyant le marquis hésiter à poursuivre, mais quand il fut constaté que celui que vous nommez le chevalier d'A....., et que j'appelle, moi, le conseiller de Niorres, était stupidement, follement et honteusement épris de cette indigne et insidieuse créature, la ville entière jeta sur lui le blâme qu'il méritait, et lui, sans vergogne et sans respect pour le nom que lui avait légué son père, et qui appartenait à ses enfants, se jeta tête baissée dans l'abîme, et souilla ce nom en le donnant à cette femme.

XXIV.—Le bâtard

« Après, monsieur, dit encore le conseiller, qui depuis quelques instants ne paraissait plus être le même homme, après, et appelez désormais par son nom celui dont vous retracez le fatal égarement. »

M. d'Herbois fit un geste de soumission, et reprit la parole :
« Ce qui me reste à dire, continua-t-il, est pénible pour moi à énoncer et douloureux pour vous à entendre, monsieur ; mais les circonstances exigent impérativement que je parle, comme le vicomte le ferait à mon défaut, car il s'agit de sauver ceux qui n'ont pas succombé encore dans votre maison, et de vous mettre sur les traces du coupable ! »

—Les traces du coupable ! répéta M. de Niorres avec étonnement.

—Oui, dit le vicomte.
—Quoi ! vous pourriez.....

—Vous aider à découvrir l'horrible vérité, et ce que nous allons vous confier aujourd'hui, ce que nous seuls, peut-être, savons à cette heure, serait connu de vous déjà si vous ne nous aviez pas obstinément refusé votre porte.

—Continuez ! continuez ! dit M. de Niorres avec un accent fébrile. Ne craignez pas de rouvrir mes plaies ! Déchirez mon cœur, mais ne me cachez rien.

—Eh bien ! reprit le marquis d'une voix brève, écoutez-moi donc, mais permettez-moi de continuer à nommer, dans mon récit, le chevalier d'A....., ainsi que je l'ai fait jusqu'ici, celui dont je plains vivement les douleurs, et dont je respecte l'honorable caractère. Quel est l'homme qui, durant son existence, n'a jamais eu un moment d'oubli ?

Je reprends : le chevalier aimait donc la Madone d'un amour sans bornes. Bientôt cette infernale créature, fière de la réussite de ses projets, désireuse d'exploiter celui qu'elle voyait à sa merci, devenant tout à coup ambitieuse en songeant à l'immense fortune de M. d'A....., résolut de tout tenter pour porter un coup décisif.....

Un jour, elle apprit au malheureux qu'elle étreignait dans ses serres que le ciel avait béni leur union secrète en la sanctionnant par les liens les plus sacrés.... qu'elle se sentait mère.

Le chevalier crut-il à l'existence réelle de sa paternité....
—Il le crut ! dit M. de Niorres, et à partir de ce jour il entourait cette femme des soins les plus attentifs, et sa fatale passion redoubla de puissance.

—L'enfant qui vint au monde fut envoyé à Quimper pour y être élevé....

—Oui, dit encore le conseiller ; mais quelques années après sa naissance, cet enfant mourut, et les derniers liens qui eussent pu attacher la victime au tourmenteur se trouvaient ainsi anéantis.

—Le croyez-vous, monsieur ? demanda le vicomte.
—Si je crois que mon fils est mort ? répéta le conseiller en se levant brusquement ; puis-je donc en douter ?

—Avez-vous vu son cadavre ?
—Non....
—Avez-vous assisté à ses derniers moments ?
—Non....

—Alors vous n'avez aucune certitude.
—Aucune certitude ! s'écria M. de Niorres dont toute l'énergie était enfin revenue.

—Sans doute. On a pu vous tromper en vous disant qu'il était mort, cet enfant que vous n'avez pas revu depuis le jour de sa naissance.

—Me tromper ! répéta le conseiller ; et dans quel but ?
—Je l'ignore, dit le vicomte ; mais cela a pu avoir lieu.
—Qui vous le fait supposer ?
—Je vais vous l'apprendre, dit le marquis ; laissez-moi continuer.

Le conseiller se laissa retomber sur le banc de marbre, en proie à l'agitation la plus vive.

« Nous sommes nés, le vicomte et moi, reprit M. d'Herbois, le 8 juillet 1759, je vous l'ai dit déjà. Cette nuit n'a-t-elle pas laissé un souvenir puissant dans votre mémoire ? »

—Oh ! fit le conseiller avec un geste de colère, cette nuit-là sera toujours présente à mon esprit. Il y avait quinze mois alors que j'étais sous l'Empire de la femme qui m'avait jeté dans la voie mauvaise ; il y avait quinze mois que j'étais aveugle, et cette nuit-là la lumière se fit ; cette nuit-là je compris toute l'horreur de ma position.

—Et la veille, demanda le marquis, vous rappelez-vous ce qui s'était passé entre vous et la Madone.

—Oui, dit le conseiller ; mais ce qui s'est passé entre nous n'a pu être connu que d'elle et de moi.

—Cependant, nous le savons.
—Vous ?
—Oui, monsieur.

M. de Niorres lança sur les deux jeunes gens un regard où perçait une défiance manifeste.

« Parlez, alors, dit-il ; racontez, faites comme si je ne me souvenais pas.

—La veille de cette nuit dont je vous parle, continua aussitôt le marquis, c'est-à-dire le 7 juillet au soir, après une scène habilement provoquée par la Madone, pour laquelle vous ressentiez encore toute la violence de la passion qu'elle vous avait inspirée, la mère joua une comédie infâme. Feignant de penser sans cesse à l'avenir de l'enfant pour lequel elle affectait une tendresse sans bornes, elle pleura, elle gémit, elle vous rappela que vous ne pouviez rien pour lui, que votre fortune appartenait à votre fils aîné, et que votre fils nouveau né avait en perspective non-seulement la honte d'être issu d'une union non avouée, mais encore le dénuement et la misère.

Entraîné sur la voie où l'on voulait vous engager, vous vous y abandonnâtes sans restriction, et, dans un élan de générosité, vous commîtes l'insigne imprudence de remettre à la Madone un blanc-seing dont elle s'empara comme d'une garantie pour l'avenir.

—Comment savez-vous cela ? s'écria M. de Niorres avec violence.

—Je vais vous l'apprendre dans quelques instants, répondit M. d'Herbois ; mais ce que je dis est bien vrai, n'est-ce pas ?

—Oui.
—Ce blanc-seing vous l'avez remis à cette femme.
—Je voulais calmer les craintes de la mère ; je croyais à sa tendresse, à sa loyauté, et je trouvais naturelles les appréhensions qu'elle ressentait pour l'avenir de son fils. Je venais de lui promettre d'assurer par un acte authentique le sort de notre enfant, et comme elle parut douter de mes intentions, pour la convaincre, j'avais saisi une feuille de papier et je l'avais revêtue de ma signature.

—Et ce blanc-seing vous ne l'avez jamais revu ?
—Jamais.

—La Madone avait obtenu de vous ce qu'elle désirait, et le lendemain elle provoquait elle-même votre rupture.

—Oui ! s'écria le conseiller en fermant ses poings avec une expression de rage et de douleur. Oh ! je vivrais deux siècles que cette nuit-là serait toujours présente à ma pensée, que la scène, juste punition de ma conduite honteuse, ne s'effacerait jamais de ma mémoire. J'en vois encore tous les détails ! Cette nuit-là, j'acquis la preuve que j'avais été depuis quinze mois le jouet d'une odieuse perfidie ; je sus qu'en me disant qu'elle m'aimait cette créature m'avait menti sans rougir ; qu'en parlant de sa tendresse elle avait blasphémé les sentiments les plus purs ; je compris, enfin, que j'avais été ce que je méritais d'être, la risée des sots et l'objet de mépris des honnêtes gens. Ah ! ce que j'ai souffert en me trouvant face à face avec un rustre grossier qui me déclara froidement que la Madone n'avait pas d'autre époux que lui, que j'avais été joué indignement, que cette femme était mariée depuis dix ans. Oh ! ce que j'ai souffert en entendant celle que je m'étais plu à douer des qualités les plus précieuses, rire insolument à chacun de mes reproches, je ne saurais encore l'exprimer aujourd'hui. Mon premier mouvement fut de tuer sans pitié ces deux êtres sans pudeur que j'avais à merci. Déjà ma main convulsive étreignait mon épée prête à jaillir hors du fourreau ; mais la raison, par un miracle de la Providence, rentra soudainement dans mon âme. Je compris toute la boue que j'allais lancer sur mon nom ; je me dis que j'avais été dupe assez longtemps, que j'étais puni de mes fautes, que je ne devais me venger que par le mépris, et qu'une seule chose me restait à faire : partir au plus vite. Deux heures après je quittais Brest, et je m'élançais le cœur brisé, l'esprit en désordre, sur la route de Paris. Là, je retrouvai mes enfants qui ne savaient rien de ce triste mariage désormais rompu de droit, ma famille qui jeta un voile sur un passé que je maudissais, et je résolus de reconquérir ma propre estime en faisant payer à mon existence à venir les fautes de mon existence passée. Je tins parole, messieurs !

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

Un sieur Gromer se présente pour formuler sa déposition contre Cordonnet, chanteur ambulante.

LE PRÉSIDENT, à Gromer.—Quel est votre état ?

LE PLAIGNANT.—Chapeau chinois dans la garde nationale.

—Ce n'est pas là une profession. —C'est celle dont je m'honore; mettez li- quoriste, si vous voulez.

—Expliquez les faits dont vous vous plai- gnez.

—Je connais Cordonnet pour être venu quelquefois boire la goutte à la maison; je lui dois la justice de dire qu'il s'y est tou- jours terré, mais jamais il ne l'avait été comme le jour en question. Il avait bu au moins vingt-cinq petits verres de choses et d'autres, et comme je ne voulais plus lui en donner, vu qu'il devenait méchant, il s'est mis à m'a- gonir. Je l'ai appelé sac-à-vin. "Si tu ré- pètes cela, qu'il me dit, tu verras!" Je le répé- tai, et, en effet, je vis... trente-six chandelles, quoi! J'ai toujours pensé qu'il m'avait donné un soufflet!

LE PRÉSIDENT, au prevenu.—Cordonnet, qu'a- vez-vous à répondre ce que vous venez d'en- tendre ?

LE PREVENU.—Moi?... Je ne connais rien de petit comme un liquoriste qui se plaint des ivrognes; tu devrais les porter dans ton cœur, leur baiser les pieds; tes pièces de cent sous sont faites d'ivrognes; c'est eux qui te nourrissent, Chinois!...

LE PLAIGNANT.—Chapeau chinois, s'il vous plait; ne confondons pas.

LE PRÉSIDENT.—Convendez-vous avoir porté des coups au plaignant ?

LE PREVENU.—Est-ce que je sais? Je ne me souviens de rien, excepté que le Chinois m'a refusé à boire.

LE PLAIGNANT.—Cela vous apprendra à ne plus boire ainsi.

LE PREVENU.—Ça vous est bien aisé à dire; quand on a chanté pendant six heures un tas de fariboles, je vous prie de croire qu'on a le gosier sèche; il n'y a pas à dire, faut boire, dans notre état; je n'ai pas envie de mourir de la pipie.

Le tribunal le condamne à quinze jours de prison.

—Vous bâillez, disait une femme à son mari.

—Ma chère amie, lui dit celui-ci, le mari et la femme ne font qu'un, et, quand je suis seul, je m'ennuie.

Un homme allait, depuis trente ans, passer toutes les soirées chez madame de... Il perdit sa femme; on cru qu'il épouserait l'autre, et on l'y encourageait. Il refusa.

—Je ne saurais plus, dit-il, où aller passer mes soirées.

M. B..., ayant perdu sa femme, voulut se donner la triste consolation d'accompagner la défunte jusqu'au Père-Lachaise.

Le soir même de l'enterrement, un ami de M. B... étant allé lui porter ses compliments de condoléance, l'engageait à ne pas se laisser abattre par le chagrin.

—Il faut tâcher de vous distraire, lui disait-il; dans votre état de santé, l'exercice est une bonne chose.

—C'est vrai, répondit M. B..., et cette promenade de tantôt m'a fait grand bien.

On disait à Delon, médecin mesmériste: "Eh bien, M. de B... est mort, malgré la promesse que vous aviez faite de le guérir."

—Vous avez été absent, répondit Delon, vous n'avez pas suivi les progrès de la cure: il est mort guéri."

Un médecin homœopathe était appelé à constater la mort d'une de ses clientes, que ses soins, pas plus que ceux des allopathes qui l'avaient précédé, n'avaient pu réussir à sauver. Voulu montrer, malgré l'irrécu- sable force de ce témoignage, la supériorité de son traitement, le disciple d'Hahnemann ré- digea un certificat dans les termes suivants: "Je, soussigné, certifie que madame X... est morte d'une maladie inconnue, dont je l'a- vais guérie; mais que, vu son grand âge, elle n'a pu supporter la convalescence."

L'honneur du pavillon était sauvé.

Mme de B..., se sentant souffrante, fait venir son docteur, un homœopathe, et de- mande une potion qui la guérisse assez vite pour lui permettre d'aller le soir au bal.

Le docteur écrit son ordonnance; la femme de chambre va chercher la potion et la remet au mari, qui, goûtant peu ce genre de médi- cation, trouve plaisant de jeter le contenu de la bouteille et de le remplacer par de l'eau fil- trée.

Madame boit, se trouve beaucoup mieux, et va le soir au bal. Le docteur y était; il frappe M. de B... sur l'épaule.

—Eh bien! incrédule, lui dit-il, n'erez-vous encore les effets de notre médecine ?

M. de B... riant aux larmes, lui raconte sa supercherie.

—Hé! mon dieu! fait l'homœopathe, vous n'avez pas rincé la bouteille, voilà tout; une goutte suffisait!

VINS D'ETE, CHAMPAGNE, etc.

1,000 CAISSES DE VIN DE BOR- DEAUX, à \$2.50 et au-dessus la caisse, des ven- danges et marques favorites de "Barton et Guesnier," et "Natho Johnston."

200 CAISSES SAUTERNE ET BARSAC.

500 CAISSES CHAMPAGNE MOET ET CHANDON.

50 PANIERS D'EAU DE SELTZ ALLE- MANDE FRAICHE.

250 CAISSES HOCK.

250 " MOSELLE.

Avec l'assortiment ordinaire d'EPICERIES FRAICHES.

A. MCGIBBON, Entrepôt Italien, rue St. Jacques.

BOTTES—SOULIERS—BOTTES.

MM. BRODEUR & BEAUVAIS, No. 278, Rue Notre-Dame, viennent de recevoir des meilleures manufactures d'Angleterre, un nouvel assortiment de Chaussures pour Messieurs, convenables pour l'été et l'automne. Aussi, des Bottines Françaises pour Dames; des Souliers pour Dames de la Prin- cesse Alice, Pantouffles brodées pour Dames, Pan- touffles avec talons en Chevreau noir, Bottines pour Dames en Chevreau blanc, Satin et de Jean, qu'on a toujours en mains et qu'on offre en vente à des prix très raisonnables pour du comptant.

N. B.—Un assortiment considérable de Bottes en Toile pour Messieurs, Dames, demoiselles, Garçons et Enfants, à moitié prix. Ces marchandises seront vendues pour argent comptant seulement.

BRODEUR & BEAUVAIS, Successeurs de J. & T. BELL, 278, Rue Notre-Dame, Montréal. 33d



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à Samedi, le 27 courant, à midi, pour fournir tous les matériaux, instruments et ouvrages demandés pour bâtir et compléter cinq loges de gardiens d'écluses, sur le Canal Chambly.

Les plans et devis peuvent être vus à ce bureau et au bureau du Canal, à Chambly, le et après le 19 courant.

Les noms de deux personnes qui consentent à cau- tionner pour l'entrepreneur devront être annexés à chaque soumission.

Les Soumissions devront être adressées "Soumis- sions pour loges de gardiens."

L'on ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions proposées.

[Par ordre] J. G. SIPPELL, Ing. Supt.

Bureau du Canal, Montréal, 16 Août, 1870. 33b.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous- signé, et marquées "Soumissions pour ouvrages au Canal Grenville," seront reçues à ce Bureau, jusqu'à MERCREDI SOIR, le 31 Août courant, pour l'élar- gissement d'environ CINQ MILLES du CANAL GRENVILLE, et la construction de TROIS ECLUSES.

L'ouvrage peut être considéré comme un tout, ou être partagé en trois sections, comprenant chacune une écluse.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau ou au Bureau du Canal Lachine, le et après Jeudi, le 19 courant, ou l'on peut aussi se procurer des blancs de soumissions imprimés et tout autre détail.

Chaque soumission devra contenir les noms de deux personnes solvables et responsables, voulant garantir l'exécution du contrat.

Le Département cependant ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 10 Août 1870. 33

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, 241, MONTREAL.

MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER RÉFRIGÉRATEURS

Constructeur de Fournaies à Air chaud

POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS.

Toutes commandes exécutées avec soin.

4 mai, 1870 18z

BONNE NOUVELLE!

OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire et F. X. Fortin gérant, et ces Mes- sieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues.

Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très mo- dérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des Soumissions cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le 25ème Jour d'AOUT prochain, pour la construction d'une Digue et Régulateur, à la tête du Canal Lachine.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine à Montréal le et après vendredi le 22 courant, ou on peut obtenir des formes imprimées, pour soumissions et autres in- formations.

Les signatures de deux personnes responsables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachées à chaque soumis- sion.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Juillet 1870. 24f.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. District de Montréal.

In re PIERRE LORTIE Failli, et TANCREDE SAUVAGEAU Syndic,

SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre pro- chain, le soussigné s'adressera à la dite cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte

PIERRE LORTIE par MOUSSEAU & DAVID, SES PROCUREURS ad litem Montréal, 15 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. District de Montréal.

No. 1144.

AVIS est par le présent donné que Philomène A Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté, le ou vers le dix Avril dernier, une action en séparation de biens contre Herménégilde Viau, main- tenant absent de cette Province.

MOUSSEAU & DAVID, AVTS. ET PROCUREURS DE LA DITE DAME P. ALLARD.

Montréal, 4 Juillet 1870.

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIERE, A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement solli- citée.

GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPYPISTES, STEREOTYPYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

VOUS trouverez les meilleures GLACIERES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLAN- TIERS, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23z

ETABLIS EN 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, pro- liées et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promp- tement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presqu'en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18ay

LA CHAISE-PLIANTE et la CHAISE-CANAPÉ combinées EN UNE SEULE, BREVETÉE. G. M. FANDUWARD ET CIE., 283, rue Notre-Dame. 27f

CAMPBRE ANGLAIS RAFFINÉ.

GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, DISPENSAIRE DE LA CITE Vis-à-vis Musée, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18z

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)



Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Tein- ture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Che- veux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sanssoues, Savons de Toi- lettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc.

Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN. 21zz

Montréal, 26 mai 1870.

L. P. DUFRESNE,

MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.

MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAYÉES

E. POITRAS,

FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES DE TOUTES SORTES.

65, RUE ST. JOSEPH, (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL.

Ordres pour Fournaies à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fournitures de Poêles, etc., etc., exécutées avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18z

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 9 Août, 1870.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 18 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOLERIES et POPELINES IRLANDAISE.

GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18zz

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agri- culture et Mécanique, Modes et Amusements.

Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO.....10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE

Publié tous les Jaudis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$2.50 par année Aux États-Unis.....3.00

Par numéro.....5 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du jour- nal.

ANNONCES.....10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins "2me" &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE--ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdoma- daires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressées à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.